

L'an deux mille huit, douze décembre à dix huit heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du trois décembre 2008, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 44

Membres titulaires présents ou représentés: 13

Pouvoirs : 10

Quorum atteint

Nombre de suffrages exprimés : 23

Présents(es)

André AUBERIC,
Christian BARTHEYE,
Jean-Marie BERTRAND,
Jean-Pierre BUIX,
Daniel CHARASSE suppléant,

Claire CHASTAN,
Pierre DALSTEIN suppléant,
Laurent HARO suppléant,
Jean-Jacques MONPEYSSEN,
Hervé RASCLARD,

Nicolas ROSIN,
Michel TACHE,
Catherine VESPIER.

Pouvoirs :

Paul ARNOUX à Laurent HARO, Gérard AZIBI à Jean-Pierre BUIX, Jean BESSON à Nicolas ROSIN, Marc BONNARD à Christian BARTHEYE, Olivier CADIER à Michel TACHE, Pierre COMBES à Jean-Jacques MONPEYSSEN, Pierre ETIENNE à Daniel CHARASSE, Michèle EYBALIN à Jean-Marie BERTRAND, Christine NIVOU à Hervé RASCLARD, Jean-François SIAUD à André AUBERIC.

Excusés(es)

Marcel BAGARD, Sébastien BERNARD suppléant, Jean-Marie BLANCHARD suppléant, Christophe CASTANER, Thierry CORNILLET, Dominique GUEYTTE, Marianne ORY, Christine PRIOTTO, Anne-Marie REME-PIC suppléante, Jean-Louis REY, Eliane TERRAS suppléante, Auguste TRUPHEME suppléant, Bruno LAGIER, Patricia MORHET-RICHAUD.

Objet : Choix du prestataire pour la réalisation du Plan Pastoral de territoire

- Rappel de l'offre :

Dans le cadre de la délibération du bureau du 25 juin 2008, il a été décidé d'engager un travail pour la mise en œuvre d'un plan pastoral de territoire sur les Baronnies Provençales. Ce diagnostic a été envisagé en prestation externe au vu des compétences requises pour le réaliser et du temps nécessaire. Une consultation a donc été engagée, en accord avec les principaux financeurs (Régions notamment). Après une première consultation infructueuse, une seconde consultation a été initiée en complétant le cahier des charges.

- Date de l'offre :

2 décembre 2008

- Offre envoyée à

ADEM
CERPAM
Chambre Agriculture Drôme
Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes
Blezat Consulting (rhône)
Bureau d'étude Acer Campestre (rhône)

- Date limite de réponse fixée au :

10 décembre 2008

- Réponses obtenues :
Une unique réponse : groupement conjoint de l'ADEM – CERPAM – Chambres d'agriculture Drôme et Hautes Alpes – ADASEA 05 -SAFER 05
- Contenu de la réponse
Proposition méthodologique conforme aux exigences du cahier des charges. Consultation locale large envisagée avec les éleveurs et les élus locaux. Bonne intégration dans la problématique Pnr.
- Devis : total :
30 101 €
- Rappel sur le budget prévisionnel et PF

DEPENSES	MONTANT (en €)	RECETTES	MONTANT (en €)
■ Réalisation du diagnostic pastoral et identification des actions à inscrire dans le plan – prestation externe	30 000 €	Région Rhône-Alpes	10 000 €
		Région PACA	10 000 €
■ Animation locale – concertation et plan de communication (réalisée par le SMBP)	10 000 €	Conseil général de la Drôme	3 000 €
		FEADER (mesure 323 c)	4 000 €
		CIMA (FNADT)	5 000 €
		Autofinancement (Syndicat Mixte des Baronnies Provençales)	8 000 €
TOTAL	40 000 €		40 000 €

Vu l'adéquation de la réponse obtenue au budget initialement prévu, il est proposé de retenir le prestataire unique ayant répondu et d'engager la démarche de réalisation du plan pastoral de territoire, sous réserve de l'acceptation des demandes de subvention engagées auprès des différents partenaires.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le comité syndical autorise le Président à signer tout acte relatif à l'engagement définitif avec le prestataire.

Pour extrait certifié conforme
Aux jours et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD